

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00542 Numéro SIREN : 480 038 728 Nom ou dénomination : A3 EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt 5455

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

le Gérant

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : **SARL A3 EXPRESS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **55 BIS RUE JEAN BAPTISTE COLBERT 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC** Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **4 8 0 0 3 8 7 2 8 0 0 0 3 0** Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AA	AC
	Frais de développement*	AB	AD
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	AE
	Fonds commercial (1)	AF	2 100
	Autres immobilisations incorporelles	AG	2 100
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AH	AI
	Terrains	AJ	AK
	Constructions	AL	AM
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AN	AO
	Autres immobilisations corporelles	AP	AO
	Immobilisations en cours	AR	7 407
	Avances et acomptes	AS	7 259
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AT	158 446
	Autres participations	AU	131 428
	Créances rattachées à des participations	AV	
ACTIF CIRCULANT *	Autres titres immobilisés	AX	AY
	Prêts	CS	CT
	Autres immobilisations financières*	CU	CV
		BB	BC
		BD	BE
		BF	BG
		BH	700
		BI	700
		BK	140 787
		BM	27 865
		BN	
		BO	
		BQ	
		BS	
		BU	
ACTIF CIRCULANT *	Matières premières, approvisionnements	BV	BW
	En cours de production de biens	BX	434 521
	En cours de production de services	BY	434 521
	Produits intermédiaires et finis	BZ	30 569
	Marchandises	CA	30 569
	Avances et acomptes versés sur commandes	CB	CC
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD	CE
	Autres créances (3)	CF	197 258
	Capital souscrit et appelé, non versé	CG	197 258
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	2 594
	Disponibilités	CI	2 594
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	664 942
		CK	664 942
		CW	
		CM	
Comptes de régularisation		CN	
		CO	833 594
		IA	140 787
			692 807
TOTAL GENERAL (I à VI)			
Renvois :		(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :
CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3 EXPRESS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	96 701	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-12 671	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	92 280	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	131 226	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	16 151	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	24 965	
	Dettes fiscales et sociales			DY	174 483	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	253 702	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	600 527		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	692 807		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	600 527
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

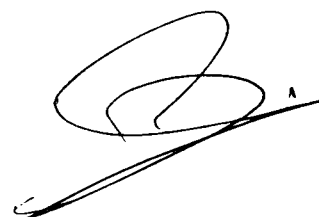
SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

le Gérant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel bureau, informatique	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	2 100	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		7 407		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	195 478		550
		Matériel de bureau & info., mobilier	627		5 590
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	203 512		6 140
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		700		
		TOTAL IV	700		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			206 312		6 140

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				2 100	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat.	outillage indus.			7 407	
		Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		43 799	152 229	
		Mat.bureau, info., mob.			6 217	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			43 799	165 852	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				700	
	TOTAL IV				700	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				43 799	168 652	

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 100			2 100
TOTAL		2 100			2 100
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 963	297		7 259
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	151 900	21 614	43 799	129 714
	Matériel de transport	627	1 087		1 714
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		159 489	22 997	43 799	138 687
TOTAL GENERAL		161 589	22 997	43 799	140 787

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		700		700
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		434 521	434 521	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	10 419	10 419	
		Taxe sur la valeur ajoutée	17 953	17 953	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		2 197	2 197	
	Charges constatées d'avance		2 594	2 594	
TOTAUX			468 384	467 684	700
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	7.50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000.00	7.50

ETAT DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes ctbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	131 226	131 226		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		24 965	24 965		
Personnel & comptes rattachés		41 777	41 777		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		10 956	10 956		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	120 262	120 262		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		1 488	1 488		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		269 853	269 853		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		600 527	600 527		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

A3 EXPRESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 55 Bis rue Jean-Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE ST LUC
480 038 728 RCS TROYES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -12 671,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -12 671,28 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 12 671,28 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
75 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
178 702,12 euros, soit 178,70 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 178 702,12 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

le Gérant



A3 EXPRESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 55 Bis rue Jean-Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE ST LUC
480 038 728 RCS TROYES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -12 671,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -12 671,28 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 12 671,28 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
75 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
178 702,12 euros, soit 178,70 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 178 702,12 euros



le Gérant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.